

Le public : tout conseiller prud'homme

Les objectifs de la formation :

- Cerner le rôle du juge prud'homal en matière d'administration judiciaire de la preuve
- Améliorer sa pratique de conseiller prud'homme dans l'appréciation des éléments de preuve et de la recherche de la vérité

Les Méthodes pédagogiques :

Méthodes actives et collaboratives / Questionnaires / Cas pratiques / Etude de cas / Fiches pratiques prud'homales / [Ressources de formation accessibles en ligne sur la plateforme formation CFTC à partir de l'APP CFTC - Prud'homie, Défense § Assistance du salarié/Acteurs juridiques Prud'homie](#)

1^{er} jour

Introduction :

- Les principes directeurs d'un procès prud'homal
- Les sources de droit en matière de preuve

1 Identifier les missions respectives des parties et du juge dans l'administration judiciaire de la preuve

- Quel est le rôle des parties dans l'instance prud'homale ?
- Quel est le rôle du juge dans l'instance prud'homale ?
- Qui a par principe la charge de la preuve dans un procès civil ?

2 Etudier les cas de la charge exclusive de la preuve et d'aménagement de la preuve

- Quels sont les cas de la charge exclusive de la preuve ?
- Quels sont les cas de preuve partagée ou d'aménagement de la preuve ?

Activités pratiques :

- Questionnaire de contrôle des connaissances sur l'administration judiciaire de la preuve et la charge de la preuve
- S'entraîner à résoudre des problématiques juridiques sur la thématique de la preuve, à l'aide de la trame de la méthode d'analyse juridique (cas pratiques)

2^{ème} jour

3 Déterminer les preuves admissibles en matière prud'homale

- Quels sont les différents modes de preuves ?
- Quelles sont les preuves admissibles dans un procès prud'homal ? (Preuves licites, preuves dites loyales, revirement de jurisprudence etc.)

4 Etudier les moyens dont disposent le juge prud'homal dans la recherche de la vérité

- Que peut ordonner le juge au titre des mesures d'instruction ?
- Quel type d'enquête peut procéder le juge pour rechercher la vérité ?
- Comment le juge prud'homal peut demander le concours des parties à la manifestation de la vérité ?

Activités pratiques :

- Questionnaire de contrôle des connaissances sur les modes de preuves et les preuves admissibles dans un procès prud'homal
- S'entraîner à résoudre des problématiques juridiques sur la thématique de la preuve, à l'aide de la trame d'analyse juridique (cas pratiques)
- A partir d'un délibéré fourni, s'entraîner à motiver une décision en lien avec la preuve.

3^{ème} jour

5 Appréhender le rôle du juge prud'homal en situation

- Cerner son rôle du juge prud'homal dans la recherche de la vérité
- Apprendre à mettre en œuvre une mesure d'instruction utile à la recherche de la vérité

6 CONCLUSION : la formation pour les conseillers prud'hommes

- La formation CPH pour la suite du mandat
- Les ressources spécifiques sur la prud'homie sur le portail de formation de la CFTC

→ **Sensibilisation au scrutin TPE**

Activités pratiques :

- Questionnaire de contrôle des connaissances sur les mesures d'instruction
- A partir d'un délibéré fourni, s'entraîner à motiver une décision en lien avec la preuve.

Évaluation et clôture du stage